ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

Messieurs   № · 24

J'ai l'honneur de vous envoyer quatre manuscrits sur les observations que j'ai faites sur l'ancienne methode de traiter les maladies veneriennes par la salivation, et sur la nouvelle que la nature m'a indiquée, que j'ai mis en pratique depuis plus de quarante ans, c'est en amerique que je l'ai commencée, où j'avois esté envoyé en qualité de chirurgien major par feu m. de Chirac.

voicy comment j'ai fait cette decouverte, je traittois pour lors quatre malades par les frictions, trois eurent une salivation abondante, qui dura plus de deux mois sans avoir pû l'arrester le quatriesme eut un cours de ventre apres les premieres frictions et lorsqu'il se suprimoit, et que les glandes de la bouche se gonfloient je luy donnois une medecine, qui le restablissoit, ainsy en continuant les frictions, et les medecines successivement le malade fut parfaitement gueri en moins d'un mois.

j'eus quelque tems apres plusieurs malades a traiter, apres la preparation ordinaire, je les purgeai trois jours de suite, le soir de la derniere medecine, je les faisois frictionner, le mercure agir par les selles, je continuois les frictions, et les medecines successivement l'une apres l'autre, en moins d'un mois tous les symptomes furent dissipés, et les malades bien gueris.

j'anoncai cette methode aux chirurgiens de la colonie il y en eu un qui en la suivant exactement me manda qu'il estoit survenu une paralisie sur le bras droit a un de ses malades qui avoit esté gueri de la verole, je luy escrivi de luy faire prendre une tisane sudorifique, et purgative, il le fit, et la paralisie se dissipa.

cet accident me fit faire une reflexion sur le mercure qui est une

ARC 12 d. 49 n° 1

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

liqueur metallique tres froide, ie jugeai a propos de l'employer differemment, apres l'avoir bien preparé, ie l'ai marrie, et amalgamé avec des purgatifs, des stomachiques, des sudorifiques des aperitifs &c, j'en ai fait une masse, ie mets mes malades a une preparation longue, ou courte suivant la qualité de la maladie et le temperament du malade, i'en ai cependant gueri la plus grande partie sans aucune preparation, ie luy en donne un gros de deux jours l'un, ce remede qu'on peut appeller specifique a juste titre agit par les selles, et les sueurs, et les urines, on peut le prendre le soir comme le matin, il n'empeche pas de vaquer a ses affaires, treize prises suffisent pour la verole la plus inveteré on finit le traitement par un remede liquide, il fond toutes les humeurs, dissipe les exostoses, il est souverain pour les maladies croniques, comme obstructions, maux de jambes, ulceres &c

Comme ie suis tres viel, et infirme, ie croirois messieurs, manquer a la qualité de cytoyen, au devoir de l'humanité, si ie ne vous faisois pas, et a toute vostre compagnie la proposition suivante plustost que de la faire a des estrangers: des malheurs qui me sont arrivé depuis un an m'obligent a chercher un moyen de reparer une partie de mes pertes, sans quoy ie vous aurois envoyé mon secret et ma methode gratuitement sans me faire connoistre, c'est dans paris que i'ai succé les premiers principes de l'art, c'est a messieurs les chirurgiens seuls de paris que ie veux communiquer les fruits de mon etude, et de mes experiences; ie leur demende cent cinquante louis comptant et deux mille quatre cent livres de pension ou rente viagere sur ma teste reversible sur celle de ma femme, ie suis de l'autre siecle né en 1696 le 31 ianvier, et ma femme est de 1721 toujours fort incommodée d'une colique nefretique qui luy fait rendre souvent de petites pierres, elle est dans son tems critique et soufre beaucoup, si ces messieurs ne veulent pas me faire une pension qu'ils me donnent cinq louis par teste, une fois payés.

messieurs les chirurgiens en adoptant mon specifique et ma methode feront tomber tous ces nouveaux remedes distribués par des

empiriques qui decrient si fort le mercure qu'ils employent sous une autre forme, et s'ils ne l'employent pas, c'est toujours le mercure dont les malades ont fait usage ~~auparavant~~ qui a preparé la guerison qui a esté determiné par les remedes auxiliaires, qui peut estre auroient esté insuffisans au commencement de la maladie, voila mon avis.

j'ai gueri dans ma vie plus de 2000 bubons veneriens de toutes les especes, ils ont tous esté fondu par l'usage seul de mon remede en 13 prises. il a toujours agi par les selles, hors deux qui ont pris leur cours par les corps caverneux ~~de~~ dessus de la verge qui ont rendu a costé du filet, ou il s'etoit formé deux ouvertures une matiere fœtide, et purulente pendant 20 jours, au bout duquel tems les malades ont esté parfaitement gueris, c'est toujours l'effet du remede.

il faut faire attention que si la nature veut se procurer une depuration par la supuration, on ne doit point la contrarier cela se connoit par l'inflamation, la douleur, les battemens &c on ne donne le remede qu'a la fin, afin de nettoyer le sang des impuretés que le mal y auroit laissés, pour cent sols on fait une masse pour guerir cinq ou six malades.

ie n'ai pas ecrit le demy quart de mes observations, mon grand age, mes infirmités m'en empechent, de plus les malheurs qui me sont toujours present ~~de~~ dans l'esprit m'occupent trop, ie vous suplie de m'honorer d'un mot de reponse, et de me dire votre avis sur mes observations que ie soumet a vos lumieres.

ie suis avec respect

Messieurs

ce 8 fevrier 1771

Votre tres humble et tres obeissant serviteur Laye du Veray

au haut de la rue des fossés de m. le prince chez m. reiné a l'hostel d'harcourt faubourg st germain

n.° 24.